VIVE LE PRINTEMPS…..ET LE DECONFINEMENT

Bruits de bricolage
(Horaires)

Crottes de chiens
(Ramassage)

Feu de déchets verts
(Tolérance, Sécurité,…)

Végétation qui dépasse
(Civisme)

Désherbez devant chez vous
(Civisme)

Merci à toutes celles et tous ceux qui nous soignent.

JOUY INFO

LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord, je vous espère toutes et tous en très bonne santé.

En ces temps particulièrement complexes, chacun doit s'adapter à cette situation inédite et imprévue il y a encore cinq mois.

L'Etat, s'appuyant sur les recommandations de scientifiques, essaie de gérer au mieux cette crise sanitaire sans précédent.
A notre petit niveau, nous essayons également d'atténuer ce choc planétaire ressenti à l'échelon de notre village.

Sur appel téléphonique en mairie le lundi matin, nous allons chercher dans la semaine les achats dont les personnes isolées et fragiles ont besoin, et ceci jusqu'au 9 mai.

Nous avons, ainsi que l'association jovicienne - Le champ des possibles -, procédé à des achats groupés et des distributions de produits alimentaires locaux.

Nous maintenons le marché du mercredi matin.

Pendant le temps scolaire, les enseignantes accueillent les enfants scolarisés à Jouy-le-Potier dont les deux parents doivent travailler et nous nous en chargeons le matin, le midi et le soir en cas de besoin.

Bien sûr, des perturbations subsistent, au niveau des déchetteries, des professions paramédicales, des sorties, des déclarations d'urbanisme… Mais chaque jour des évolutions interviennent et la situation s'améliore doucement, tout en restant contraignante.

À partir du 11 mai un déconfinement progressif est annoncé.

Comment sera-t-il mis en place ?

C'est une bonne question, pour laquelle je n'ai pas toutes les réponses.

Même si les avis sont contradictoires, nous devons quand même avancer.

Alors pour soutenir notre population, la Commune a commandé 2 masques de protection par Jovicien et le Département 1 masque par Loirétain. Ainsi, vous aurez dès que possible 3 masques qui vous seront attribués gratuitement. Certains seront réutilisables, mais si la situation devait perdurer, il reviendrait à chacun ensuite de s'en procurer. Attention pour être efficace, celui-ci doit être propre et bien positionné. Vous serez informé du mode de distribution, par affichage papier, électronique, Panneau Pocket et site internet, dès que nous serons en mesure de la réaliser.

Les distances physiques devront toujours être maintenues ainsi que les gestes barrières.

La Poste et la Mairie rouvriront au public, aux heures habituelles, le 11 mai. La bibliothèque municipale rouvrira également à partir du 13 mai aux horaires habituels. Bien sûr, des équipements ont été installés et des règles d'entrée et de sortie seront obligatoires.

La commémoration publique de la victoire du 8 mai 1945 est annulée, mais des gerbes de fleurs seront déposées au monument aux morts , au carré militaire et la mairie sera pavoisée.

Le marché de potiers 2020 est annulé et rien n'est mis en place pour le 14 juillet.

L'utilisation des salles communales reste interdite pour l'instant.

Le nouveau conseil municipal issu des élections du 15 mars devrait se mettre en place avant l'été.

Pour le reste c'est encore flou et quand c'est flou….y'a un loup!

L'école rouvrira le mardi 12 mai. L'éducation nationale devrait informer les parents des options retenues et de l'organisation qu'elle mettra en place pendant le temps scolaire. Néanmoins, quid du lundi 11 mai? L'école reprend le mardi 12 mai puisque le 11, les enseignants doivent se réunir pour organiser la rentrée du 12.

La Commune quant à elle, assurera le service de garderie du matin, du soir et la restauration scolaire en respectant les gestes barrières et les consignes sanitaires. Mais, quid des enfants non accueillis en classes et que les parents veulent scolariser?

Par ailleurs, les parents ne souhaitant pas scolariser leur enfant devront s'organiser pour les garder.

Voilà aujourd'hui, ce que je peux vous dire de la situation sur Jouy-le-Potier.

Estimons-nous heureux que chaque jovicien dispose au moins d'un espace extérieur, certes plus ou moins grand, mais un espace quand même.

Bien sûr, les temps sont difficiles mais sûrement pas autant que ceux existants entre 1940 et 1944.

Gardons le moral et l'espoir.

Bien à vous et vive Jouy-le-Potier! Gilles BILLIOT

COMMANDE GROUPÉE

Ferme du Chat Blanc
PÂTES SÈCHES, FARINES ET SEMOULES.

Ferme du Chat Blanc et Domaine du Croc du Merle (Fournisseurs restaurant scolaire)

Voir feuille jointe

Produits à retirer le Samedi 9 mai entre 14h00 et 16h30 au centre de loisirs

Produits Laitiers 100% Fermier
DOMAINE DU CROC DU MERLE

DÉCHETTERIES—COVID-19

Sur rendez-vous, vous pouvez accéder à la déchetterie de Clery Saint-André 3 jours par semaine : les mardis, jeudis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

ATTENTION, inscription obligatoire!

Jusqu'à nouvel ordre, l'accès aux déchetteries se fait **uniquement** sur rendez-vous réservable en ligne sur le site de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (https://ccterresduvaldeloire.prordv.com/locations), ou par téléphone au 02.38.45.11.11.

Rappel : Ne faisant pas partie du même Syndicat de collecte des déchets ménagers, les habitants de la commune de Jouy-le-Potier (tout comme ceux de Ligny-le-Ribault et Ardon) ne peuvent pas accéder aux déchetteries de La Ferté Saint-Aubin, Marcilly-en-Villette et Ménestreau-en-Villette.

PANNEAU POCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, les élus ont le plaisir de vous offrir l'application PanneauPocket.
Simple et gratuit, pas besoin de créer un compte, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur App Store ou Google Play.

Le secrétariat de Mairie reste à votre disposition pour plus de renseignements.

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play

BALAYAGE DES CANIVEAUX

Le prochain passage pour le balayage des caniveaux sera le 25 juin 2020.
Merci de les laisser libres.